



ANNEXE X

de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PUn/2023/45

ANNONCE DE PROJET
PERMIS UNIQUE

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU
DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Le projet a été soumis par s.a. ALDI REAL ESTATE, Keerstraat 4 à 9420 ERPE-MERE.

Le terrain concerné est situé rue Joseph Wettinck 31 à 4101 SERAING (JEMEPPE), et cadastré SERAING 9e division section B n° 895 G, 903 B, 905 N.

Le projet consiste à **démolir des halls industriels, construire un ALDI, réaliser un parking de 90 places et aménager des zones végétalisées,**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'annonce	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 31/07/2024	Le 05/08/2024	Lieu : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING Date de clôture : 30/08/2024	Par courrier ordinaire : Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING ou Par courrier électronique : enquete@seraing.be

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique en vertu de l'article 81, §2, 1er alinéa du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des actes et travaux visés à l'article D.IV.4 du CoDT, est ~~le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie.~~ **le collège communal de la Ville de SERAING**.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête, les jours ouvrables **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pris auprès du **service de l'urbanisme** à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING :**

- par Courriel : enquete@seraing.be ;
- par Tél : 04/330.86.20

(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30)

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : s.a. ALDI REAL ESTATE - Courriel : yann.schloremberg@aldi.be - Tél : 061240708 ou auprès du **Fonctionnaire technique** et du **Fonctionnaire délégué** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Pour le collège,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

B. ADAM

Pr LA BOURGMESTRE,
(C.D.L.D. art. L1123-5, §1, al.2)

Ph. GROSJEAN
TROISIÈME ÉCHEVIN
ÉCHEVIN-PRÉSIDENT